



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Commerce et conseil aux adhérents  
de coopératives filière bétail et  
viande

de l'Université de Versailles  
Saint-Quentin-en-Yvelines -  
UVSQ

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Commerce et conseil aux adhérents de coopératives filières  
bétail et viande

Secteur professionnel : SP1-Agriculture, pêche, forêt et espaces verts

Dénomination nationale : SP1-3 Productions animales

Demande n° S3LP150009019

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Centre d'enseignement zootechnique (CEZ) de Rambouillet (Yvelines), Centre de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA) de Bressuire (Deux-Sèvres).
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : Convention avec Coop de France bétail viande.

## Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Commerce et conseil aux adhérents de coopératives filière bétail et viande* vise à former des technico-commerciaux. Les métiers visés sont de divers ordres : technicien conseil, agent de relation élevage ou technico-commercial dans les coopératives bétail et viande et nutrition animale, agent chargé du contrôle de performance dans les chambres d'agriculture.

Ouverte en 2010, cette formation est proposée essentiellement en apprentissage. Elle associe les compétences pédagogiques de l'Institut universitaire de technologie (IUT) Vélizy-Rambouillet, du CEZ de Rambouillet et du CFPPA de Bressuire. La formation contribue au développement de l'offre de formations professionnalisantes du secteur productions animales. Elle est la seule en production animale dans l'offre de formation régionale et se distingue des autres formations nationales par son aspect commercial.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les compétences et capacités attendues du futur technico-commercial sont clairement identifiées. Les enseignements cœur de métier (achat et transport d'animaux, conseil technique, réglementation, certification, animation d'un secteur) représentent plus de 70 % du volume horaire, hors stage et projet tutoré. On note malgré tout un certain déséquilibre dans les volumes horaires des unités d'enseignement par rapport aux compétences attendues (70 heures pour la certification contre 120 heures pour l'animation d'un secteur). On regrettera également l'absence du détail du contenu de l'unité d'enseignement UE8. Le contrôle de connaissances est effectué de manière continue mais bizarrement les huit unités d'enseignement se voient attribuer le même coefficient, que l'unité d'enseignement fasse 25 heures ou 120 heures. Sachant qu'il est possible de compenser entre unités d'enseignement pour valider l'année, il serait préférable que les unités d'enseignement cœur de métier se voient attribuer des coefficients plus en rapport avec leur volume horaire. Les étudiants sont en apprentissage, avec stage et projet tutoré confondus, ce qui n'est pas conforme à la réglementation. Le projet tutoré limité à 105 heures devrait être plus conséquent, au moins 138 heures pour respecter les 25 % du volume horaire global hors stage et projet.

Compte tenu de la jeunesse de la licence professionnelle, ouverte en 2010, il n'y a eu qu'une seule enquête à six mois portant sur la 1<sup>ère</sup> promotion. Le taux d'insertion est de 100 % pour les huit étudiants qui ont répondu à l'enquête (sur 10 diplômés). On ne connaît pas la durée moyenne de recherche d'emploi, ni la nature des postes occupés, ni les fonctions exercées. Mais, pour les étudiants, la moitié des postes occupés ne sont pas en adéquation avec le niveau de qualification, les compétences visées par la licence professionnelle n'étant pas reconnues. Le manque de compétences techniques à l'entrée étant un point faible de cette licence professionnelle, le conseil de perfectionnement souhaite recentrer le projet sur l'élevage autour des compétences techniques.

L'apprentissage favorise l'implication du milieu professionnel, une convention est signée avec Coop de France Bétail et Viande, ce qui permet d'entretenir le lien entre les professionnels et la formation et de vérifier que la licence professionnelle répond aux exigences du métier. Un partenariat existe avec le CFA du Centre d'enseignement technique de Rambouillet pour les apprentis. Les relations avec le monde professionnel sont denses, 27 professionnels aux compétences techniques reconnues assurent 32 % du volume horaire global. L'implication du monde professionnel se retrouve aussi dans sa participation au conseil de perfectionnement, aux jurys et une chargée de mission mandatée par Coop de France Bétail et Viande participe aux réunions de rentrée, aux bilans mensuels et aux conseils de licence et de perfectionnement.

L'animation de l'équipe pédagogique est pertinente compte tenu de l'éclatement des enseignements sur plusieurs sites, elle est de la responsabilité de plusieurs personnes (1 responsable de chaque site et la personne mandatée par la Coop). Des rencontres régulières ont lieu entre eux afin d'assurer les tâches classiques liées à l'organisation et au fonctionnement de la formation. Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an en fin d'année universitaire. La licence professionnelle est isolée dans l'offre globale de formation de l'Université, pas de partenariat avec d'autres formations, pas d'unité d'enseignement spécifique préparant à l'intégration ; ce qui peut expliquer que les effectifs soient faibles : 12, 6 et 11 pour les trois premières années, d'autant que l'entrée en formation requiert un niveau technique en productions animales confirmé. Notons toutefois que le taux de réussite est excellent, il dépasse les 90 %.

Signalons que l'absence de la partie bilan est regrettable, ainsi les informations sont parfois manquantes : quelles sont les missions confiées aux apprentis lors des projets ? quel est le parcours de l'étudiant en formation continue ? dans quels modules interviennent les professionnels ? ...

- Points forts :

- Implication du monde professionnel.
- Animation de l'équipe pédagogique.
- Taux de réussite.

- Points faibles :

- Projet tutoré non conforme à la réglementation (durée et séparation du stage).
- Contrôle des connaissances mal équilibré.
- Faible niveau de recrutement, inadéquation entre objectifs de la formation et emplois occupés.
- Isolement de la formation par rapport au reste de l'université.

- Recommandations pour l'établissement :

Au niveau des volumes horaires, il serait bon de rééquilibrer les différentes unités d'enseignement afin de donner au moins 25 % du volume horaire global au projet tutoré, conformément à la réglementation. Il serait bon également de ne pas donner le même coefficient aux UE de volume horaire fort différent (on peut se laisser une marge de 1 à 3 entre les différentes UE) et privilégier les UE cœur de métier.

Afin d'améliorer son attractivité, il serait souhaitable d'ouvrir la formation à d'autres publics (formation initiale, formation continue) et de mieux l'intégrer dans les autres formations de l'Université. Le recrutement pourrait s'ouvrir à des étudiants venant d'un parcours commercial (ex : BTS technico-commercial en agroalimentaires) avec renforcement des compétences techniques et allègement des modules commerciaux en développant des parcours individualisés.



# Observations de l'établissement



Versailles, Le 16 avril 2014

Le Président de l'Université de Versailles Saint-Quentin-  
en-yvelines

A

AERES  
Jean-Marc GIEB  
Directeur de la section des formations et diplômes  
20 rue Vivienne  
75002 Paris

Objet : Evaluation des formations de licences, licences professionnelles et masters de la vague E

Monsieur le Directeur,

Suite à votre courrier du 28 mars 2014, je vous prie de bien vouloir trouver ci joints les observations relatives aux rapports d'évaluation des formations de niveau licence et master du contrat quinquennal 2010-2014.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Le Président  
Pour le Président  
et par délégation  
Stéphane DELAPLACE  
Le Vice-Président  
du Conseil d'Administration  
Jean-Luc VAYSSIÈRE

**N° demande : LP Versailles 9019**

**Domaine : DEG**

**Niveau : Licence Professionnelle**

**Spécialité : Commerce et conseil aux adhérents de coopératives filière bétail et viande**

**Observation (s) :**

Il a été prévu dans la nouvelle maquette d'introduire un vrai "projet tuteuré"

Il a également été prévu d'équilibrer les heures dispensées dans les différentes UE afin d'éviter le biais lié aux coefficients identiques relevé justement par les évaluateurs

Enfin, un étudiant issu d'un DUT TC a été accueilli cette année. Les parcours individualisés nous paraissent par contre difficiles à mettre en place étant donné le faible nombre d'étudiants